

## ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et **savoir devenir**. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Le programme de formation (voir Page 4) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**

## L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code)

POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

## L'EXAMEN PRATIQUE

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS, ET AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
  - suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes
  - réaliser une manœuvre, un freinage pour un arrêt de précision.
  - procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
  - appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
  - adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ; (pratiquer l'éco--conduite)
  - faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
- L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum. En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

EXAMEN BLANC DE CONDUITE Date : _____							
<b>DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :</b> durée 35 minutes Le candidat sera jugé sur sa capacité à déceler les changements de contexte de circulation et à adapter sa conduite en conséquence. Il devra :							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;</li> <li>• Suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;</li> <li>• Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative ;</li> <li>• Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière (la deuxième question V2)</li> <li>• Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;</li> <li>• Adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;</li> <li>• Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.</li> </ul>							
Elève : _____ Formateur : _____							
Résultat de l'examen blanc : <input checked="" type="checkbox"/> <b>Favorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Insuffisant</b> <input type="checkbox"/> Examen non mené à son terme							
Nombre de leçons recommandées : _____ Commentaires : _____ _____							
Signature de l'élève : _____							
<b>LA GRILLE D'ÉVALUATION TYPE EXAMEN repose sur l'analyse des compétences</b>							
Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque	
	E	D	1	2	3		
Connaitre et maîtriser son véhicule							
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord							
Effectuer des vérifications du véhicule <sup>(1)</sup>							
Appréhender la route							
Prendre l'information							
Adapter son allure aux circonstances							
Appliquer la réglementation							
Partager la route avec les autres usagers							
Communiquer avec les autres usagers							
Partager la chaussée							
Maintenir des espaces de sécurité							
Sous-totaux							
Courtoisie au volant	+1						
Conduite économique et respectueuse de l'environnement	+1						
Total général							
<b>COMMENT SE PASSE LA NOTATION ?</b> Niveau 0 : si moins une compétence de la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer. Pour autant, la sécurité n'a pas dépendu des tiers. Niveau 1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen, mais de manière incomplète. Niveau 2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable. Niveau 3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile. Le niveau 3 ne correspond pas à une prestation parfaite et l'évaluation doit tenir compte tant du contexte de réalisation des actions de conduite que de l'expérience limitée du candidat.						La notation se répartit ainsi : - les savoir-faire traditionnels en circulation sont notés de 0 à 3 points ; - les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience du risque sont notées pour 3 points maximum, chaque compétence comptant pour 1 point maximum ; enfin, les attitudes du candidat envers tous les autres usagers, notamment les plus vulnérables, ainsi que la limitation de la consommation du carburant comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.	Le candidat doit obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (comportement dangereux du candidat pliant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers). De plus, l'erreur éliminatoire est également constituée si le candidat commet une des infractions suivantes :
						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulation à gauche sur chaussée à double sens</li> <li>• Franchissement d'une ligne continue</li> <li>• Circulation sur bande d'arrêt d'urgence ou les voies réservées</li> <li>• Non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt</li> <li>• Circulation en sens interdit</li> </ul>	
						L'erreur éliminatoire entraîne obligatoirement l'échec à l'examen, qu'elle ait ou non nécessité une intervention physique ou verbale de l'expert.	
<sup>(1)</sup> Attention							
Notation pour les vérifications du véhicule = 1 point pour V1, 1 point pour V2, 1 point pour la réponse à la deuxième question V2							
Pendant l'évaluation de la manœuvre, l'évaluation est portée sur la capacité du candidat à maintenir la sécurité et sur la démarche technique mis en œuvre.							

## PROGRAMME DE FORMATION

REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)

PERMIS B / AAC  
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION **REMC**

**C1**  
**Maîtriser**  
le maniement du véhicule  
dans un trafic faible ou nul.

**C2**  
**Appréhender**  
la route et circuler dans des conditions normales.

**C3**  
**Circuler**  
dans des conditions difficiles et partager la route  
avec les autres usagers.

**C4**  
**Pratiquer**  
une conduite autonome,  
sûre et économique.

**CODES  
ROUSSEAU**  
Le meilleur de la pédagogie

### Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Cette première compétence correspond à vos premiers pas en tant que conducteur ou conductrice. Cela concerne notamment le maniement du volant, le démarrage et l'arrêt, la maîtrise du point de patinage, etc.

### Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Lorsque vous serez à l'aise avec les différentes commandes de la voiture et les autres usagers de la route, vous serez en mesure de conduire dans des conditions normales. Cela signifie, entre autres, avoir une conduite fluide et respecter les consignes de sécurité et le code de la route.

### Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Certaines conditions de conduite exigent davantage de vigilance. Cela vient en grande partie du fait qu'il y a un certain nombre d'autres usagers, qu'ils soient piétons, à vélo, en deux-roues motorisés ou en voiture.

### Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

La dernière catégorie concerne votre capacité à conduire en toute autonomie, sans intervention du moniteur. De plus, à ce stade, vous êtes en mesure d'adopter une conduite confiante et souple, économique en consommation de carburant.